

Par ailleurs, je vous informe que toute urbanisation nouvelle ou toute opération de voirie pourra nécessiter l'adaptation (renforcement ou extension) du réseau public de distribution d'eau, afin d'ajuster sa capacité aux besoins des usagers et d'assurer la défense incendie.

Je vous invite donc à prendre en compte les dispositions relatives aux participations à la réalisation d'équipements publics exigibles à l'occasion de la délivrance d'autorisations d'occupation du sol prévues par le Code de l'urbanisme, visant à donner aux communes les moyens de financer lesdites infrastructures.

Madame Emilie GRONDIN, Gestionnaire PLU en charge de ce dossier, reste à votre disposition au 01 53 45 42 31 ou par mail e.grondin@sedif.com, pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Président,



André SANTINI

Ancien Ministre

Maire d'Issy-les-Moulineaux

Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Monsieur le Président

A l'attention de Camille VIELHESCAZE

Vice-président en charge du PLU et de l'Urbanisme
Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre
Bâtiment Askia
11 rue Henri Farman
BP 748
94398 ORLY AEROGARE Cedex

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE
DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE D'ABLON-SUR-SEINE

La commune d'Ablon-sur-Seine est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

- La superficie est de 114 hectares.
- La population est de 5 845 habitants.
- Le nombre d'abonnés est de 1 023.
- La consommation a été au cours de cette année, de 246 805 m³.

Situation géographique et topographique

La commune d'Ablon-sur-Seine est limitée au Nord par la commune de Villeneuve-le-Roi, à l'Ouest par la commune d'Athis-Mons, au Sud-Est par la commune de Vigneux-sur-Seine, la Seine assurant cette dernière limite.

Son altitude modérée, comprise entre les cotes 35 et 85 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation uniquement

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, quai Magné (55 m² de la parcelle AE132) :

- une station d'alerte, dont les mesures sont transmises en temps réel à l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Les mesures en Seine de cette station permettent de détecter, de façon anticipée, l'arrivée d'une pollution ou la dégradation de la Seine avant qu'elle n'arrive à l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Ablon-sur-Seine provient essentiellement de l'usine à puits d'Arvigny (à Savigny-le-Temple près de Melun) qui traite l'eau issue de forages puisant dans la nappe du calcaire de Champigny. Le débit moyen de production de l'usine est de 22 000 m³/jour avec une capacité maximum de 50 000 m³/jour. Les technologies de pointe mises en œuvre permettent d'assurer une qualité d'eau conforme aux normes européennes. A noter que l'usine de production d'eau potable d'Arvigny sera la première usine du SEDIF et de France à utiliser le procédé d'osmose inverse basse pression avec un objectif de mise en service en 2023, afin de garantir à l'ensemble des usagers du service public de l'eau potable une eau pure, sans calcaire et sans chlore.

L'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi contribue dans une moindre mesure, à l'alimentation en eau de la commune. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³. Sa capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune d'Ablon-sur-Seine est alimentée par un réseau uniquement.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHAPY125 – N.P. 125 :

La commune d'Ablon-sur-Seine est essentiellement alimentée par le réseau de 1^{ère} élévation CHAPY125 mais aussi par le réseau CHOIS122, les 2 réseaux étant en équilibre. .

L'eau du réseau CHAPY125 est acheminée depuis l'usine de production d'eau potable d'Arvigny par une conduite de diamètre 800 mm jusqu'à Juvisy-sur-Orge, où elle pénètre dans le réseau du SEDIF puis par des conduites de transport de diamètre 500 à 800 mm jusqu'à la liaison au réseau CHOIS122 alimenté par l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi.

Sur l'ensemble de la commune, les canalisations sont dimensionnées pour alimenter les besoins connus. Les diamètres s'échelonnent de 40 à 300 mm.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France –
Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE D'ARCUEIL

La commune d'Arcueil est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

- La superficie est de 232 hectares.
- La population est de 21 845 habitants.
- Le nombre d'abonnés est de 2 783.
- La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 193 141 m³.

Situation géographique et topographique

La commune d'Arcueil est située dans la partie Ouest du Val-de-Marne, à la limite des Hauts-de-Seine. Les communes limitrophes sont : Gentilly au Nord, Le Kremlin-Bicêtre à l'Est, Villejuif au Sud-Est, Cachan au Sud pour le Val-de-Marne, Bagneux à l'Ouest et Montrouge au Nord-Ouest pour les Hauts-de-Seine.

Son altitude, comprise entre les cotes 40 et 105 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et 2^{ème} élévations.

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, au 4 avenue du Président Allende (lot de volume n° 1 prélevé sur la parcelle B199 de 191 m² en surface et de 232 m² en sous-sol), un site comprenant :

- un bâtiment abritant une chambre de manœuvre importante sur des ouvrages de transport d'eau potable sur le site de « la Vache Noire ».

Les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Arcueil est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³. Sa

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition des réseaux

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune d'Arcueil est alimentée par trois réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation - CHOIS122 – N.P. 122 :

Il dessert la majeure partie de la commune. L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Le réseau est équilibré par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Deux canalisations de transport (feeders) transitent par la commune :

- un feeder de 1 250 mm de diamètre provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi par le Nord en empruntant les avenues Henri Barbusse et Laplace et se poursuit ensuite en direction de Montrouge par l'avenue Marx Dormoy, et en direction de Villejuif jusqu'à la limite des deux communes,
- un feeder de 1 200 mm de diamètre, issu des réserves de 1^{ère} élévation de Villejuif, emprunte l'avenue Paul Vaillant Couturier, puis l'avenue Paul Doumer. La mise en service de la dernière section de ce feeder en 2016 a permis l'abandon au cours du deuxième semestre 2017 du feeder de 800 mm, qui provient des réservoirs semi-enterrés situés à Villejuif et empruntait la rue de la Fontaine, la rue Cauchy, l'avenue Pierre Brossolette, l'avenue de la République et l'avenue Laplace.

Réseau de 2^{ème} élévation – VILJU150 - N.P. 150 :

Ce réseau, localisé à l'extrémité Sud-Est de la commune dans la partie située à l'Ouest de l'autoroute A6, est alimenté à partir de la station de pompage de 2^{ème} élévation à Thiais et en secours par un groupe surpresseur installé dans l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Il est en équilibre sur les réservoirs surélevés situés à Villejuif (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m).

Réseau de 2^{ème} élévation – CHAFO150 – N.P. 150 :

Une enclave située à l'Ouest de la RD 920, localisée autour du Fort de Montrouge, est alimentée à partir de la station de pompage de 2^{ème} élévation de Châtillon, en équilibre sur le réservoir surélevé (capacité 2 100 m³, cote trop plein 150 m) situé sur le même site.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Une canalisation de 1 250 mm de diamètre:

- traverse les parcelles cadastrées section B n° 197 et B n° 199 sises à l'angle de l'avenue Laplace et de l'avenue Salvador Allende où se situe une chambre de manœuvre de vannes et une galerie,
- traverse également en galerie le carrefour de la Vache Noire, dans la zone de servitude non aedificandi de l'aqueduc de Rungis.

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE
DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE D'ATHIS-MONS

La commune d'Athis-Mons est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

- La superficie est de 861 hectares.
- La population est de 35 448 habitants.
- Le nombre d'abonnés est de 5 892.
- La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 913 092 m³.

Situation géographique et topographique

La commune d'Athis-Mons est limitée au Nord par l'aéroport de Paris-Orly et les communes de Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine, à l'Est par celle de Vigneux-sur-Seine située sur la rive droite de la Seine, au Sud par celles de Juvisy-sur-Orge et Savigny-sur-Orge, et à l'Ouest par la commune de Paray-Vieille-Poste.

Son altitude, comprise entre les cotes 32 et 92 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et 2^{ème} élévations et de 1^{ère} élévation détendue.

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède 2 sites :

- Rue Germaine Tillion (parcelles cadastrales X 626, X 629, X 631 et X 639, soit une surface totale de 390 m²) :
 - 1 station de pompage de 2^{ème} élévation qui distribue de l'eau de la Seine en provenance soit de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, soit de l'usine de production d'eau potable d'Arvigny, sur le réseau de 2^{ème} élévation d'AMONS144 qui ne comporte pas de réservoir d'équilibre.
- sur l'Orge à 8 km en amont de la prise d'eau de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi juste avant la confluence de l'Orge et de la Seine :
 - 1 station d'alerte, dont les mesures sont transmises en temps réel à l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Elle a pour rôle de surveiller les incidences sur la qualité d'eau de l'Orge des rejets potentiels de l'aéroport d'Orly et s'il y a des déversements en provenance du déversoir d'un collecteur transportant vers la STEP de Valenton les eaux usées de 40 communes amont, et de détecter ainsi de façon anticipée l'arrivée d'une pollution ou la dégradation de la qualité de la Seine au droit de la prise d'eau de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée :

L'eau distribuée dans la commune d'Athis-Mons provient de l'usine à puits d'Arvigny (à Savigny-le-Temple près de Melun) qui traite l'eau issue de forages puisant dans la nappe calcaire de Champigny. Le débit moyen de production de l'usine est de 22 000 m³/jour et sa capacité est de 50 000 m³/jour. Les technologies de pointe mises en œuvre permettent d'assurer une qualité d'eau conforme aux normes européennes. A noter que l'usine de production d'eau potable d'Arvigny sera la première usine

du SEDIF et de France à utiliser le procédé d'osmose inverse basse pression avec un objectif de mise en service en 2023, afin de garantir à l'ensemble des usagers du service public de l'eau potable une eau pure, sans calcaire et sans chlore.

Composition des réseaux :

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune d'Athis-Mons est alimentée par 3 réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHAPY125 - N.P. 125 :

Ce réseau dessert les quartiers du plateau situés à l'Est de l'avenue François Mitterrand à l'exception des rues Joséphine Baker, Bellevue, Floréal et du Marché ainsi que le quartier de Mons. L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable d'Arvigny.

Un feeder de 800 mm de diamètre (celui venant de l'usine d'Arvigny) traverse la commune du Sud au Nord par l'avenue Jean Jaurès, la rue du Docteur Calmette, le chemin de la Forge, la rue Jean Baptiste de la Salle, la rue Lionel Dubray et l'avenue Jean Pierre Benard. Un feeder de 500 mm de diamètre emprunte la route périphérique de l'aéroport de Paris Orly, la rue Nollet, les avenues Henri Dunant et Marcel Sembat et l'avenue François Mitterrand.

Réseau de 1^{ère} élévation détendu depuis le réseau N.P. 125 – CHYDE100 - N.P. 100 :

Ce réseau dessert le quartier bas du Val d'Athis situé entre l'Orge et la Seine.

Réseau de 2^{ème} élévation supprimé – AMONS144 - N.P. 144 :

Ce réseau alimente les quartiers situés à l'Ouest de l'avenue François Mitterrand ainsi que les rues Joséphine Baker, Bellevue, Floréal et du Marché. L'eau provient de la station de pompage de 2^{ème} élévation située rue Germaine Tillion et qui aspire sur le réseau CHAPY125.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations de diamètre important

Une canalisation de 500 mm de diamètre est située dans le domaine privé de l'aéroport de Paris-Orly, rue Henri Dunant : parcelles A 77, A 206, A 167, A 186, A 184 et A 251.

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France - Tél. : 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE

DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE CACHAN

La commune de Cachan est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

- La superficie est de 278 hectares.
- La population est de 31 248 habitants.
- Le nombre des abonnés est de 3 128.
- La consommation a été au cours de cette année de 1 640 845 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de Cachan est limitée au Nord par la commune d'Arcueil, à l'Est par la commune de Villejuif, au Sud par les communes de L'Haÿ-les-Roses et de Bourg-La-Reine et à l'Ouest par celle de Bagneux.

Son altitude, comprise entre les cotes 42 et 111 m, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et 2^{ème} élévations.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Cachan est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/j, avec une pointe à 349 432 m³/j.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Cachan est alimentée par 2 réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation - CHOIS122 – N.P. 122 :

L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Le réseau est équilibré par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Réseau de 2^{ème} élévation – VILJU150 - N.P. 150 :

Ce réseau dessert une partie du coteau, à l'Est du boulevard de la Vanne et est alimenté à partir de la station de pompage de 2^{ème} élévation à Thiais et en secours par un groupe surpresseur installé dans l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Il est en équilibre sur les réservoirs surélevés situés à Villejuif (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m).

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de

renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France -
Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE
DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE CHEVILLY-LARUE

La commune de Chevilly-Larue est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

La superficie est de 421 hectares.

La population est de 19 930 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 1 645.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 330 085 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de Chevilly-Larue est située dans la partie Sud-Est du Val-de-Marne. Les communes limitrophes sont : L'Haÿ-les-Roses au Nord, Villejuif et Vitry-sur-Seine au Nord-Est, Thiais à l'Est, Rungis au Sud, Fresnes au Sud-Ouest.

Son altitude, comprise entre les cotes 83 et 94 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et 2^{ème} élévations.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Chevilly-Larue est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/j, avec une pointe à 349 432 m³/j. Sa

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Chevilly-Larue est alimentée par 2 réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122 :

Plusieurs canalisations de transport (feeders), participant à l'alimentation du Sud du territoire du SEDIF, traversent la commune :

- un feeder de 1 250 mm de diamètre du réseau issu de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi parcourt du Sud vers le Nord l'avenue de Stalingrad (RD 7) en direction de Villejuif. Ce feeder assure l'alimentation de l'un des branchements du MIN (Marché d'Intérêt National) de Rungis au niveau de la Porte de Thiais,
- un feeder de 900 mm de diamètre issu du feeder de 1 250 mm de diamètre assure la liaison vers l'Ouest du territoire du SEDIF en passant par l'avenue Franklin Roosevelt (RD 60) puis la rue Henri Crette,
- un feeder de 500 mm de diamètre issu du feeder de 900 mm de diamètre assure l'alimentation de l'un des branchements du MIN de RUNGIS en passant par le rue Outrequin, l'avenue du Général de Gaulle et la route de Rungis.

Le MIN de Rungis, situé partiellement sur le territoire de la commune, est totalement alimenté à partir du réseau de 1^{ère} élévation issu de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi par divers gros branchements pris sur des canalisations de transport.

Réseau de 2^{ème} élévation – VILJU150 – N.P. 150 :

Ce réseau est alimenté à partir de la station de pompage de 2^{ème} élévation à Thiais et en secours par un groupe surpresseur installé dans l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Il est en équilibre sur les réservoirs surélevés situés à Villejuif (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m).

Un feeder de 600 mm de diamètre du réseau de 2^{ème} élévation issu de la station de pompage de 2^{ème} élévation située à Thiais, parcourt la rue François Sautet, la rue Paul Langevin, la rue du Lieutenant Petit-Leroy puis la rue de l'adjudant-Chef Dericbourd.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations de diamètre important

Une canalisation de 1 250 mm de diamètre traverse les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par une canalisation d'eau de 1 250 mm de diamètre

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 1 250 mm de diamètre</u> (nouvel alignement de la RD 7)	
Avenue de Stalingrad	Section J n° 371
89 avenue du Président Roosevelt à l'angle de l'avenue de Stalingrad	Section N n° 60, 177 et 181 Section K n° 638, 639,640 et 118

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE CHOISY-LE-ROI

La commune de Choisy-le-Roi est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

- La superficie est de 541 hectares.
- La population est de 46 366 habitants.
- Le nombre d'abonnés est de 4 931.
- La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 2 200 606 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de Choisy-le-Roi est située de part et d'autre de la Seine au Sud-Ouest du Val-de-Marne. Les communes limitrophes sont : Vitry-sur-Seine au Nord-Ouest, Alfortville au Nord-Est, Créteil à l'Est, Villeneuve-Saint-Georges au Sud-Est, Orly au Sud-Ouest et Thiais à l'Ouest.

Son altitude, peu élevée et avec une fourchette relativement étroite, comprise entre les cotes 31 et 49 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation uniquement.

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède 5 sites :

- au 28 avenue Guynemer sur une surface totale de 170 970 m² :
 - une de ses 3 principales usines de production d'eau potable, celle de plus grosse capacité à égalité avec celle de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand (600 000 m³/j) du SEDIF à partir de l'eau brute de la Seine qui alimente les réservoirs de 1^{ère} élévation de Châtillon et Villejuif, desservant le Sud du territoire du SEDIF. On y trouve notamment le poste de commande centralisé des ouvrages du Centre Seine.
- au quai de Choisy : une parcelle de 6 316 m² (Y88) mise à disposition de la commune pour l'implantation d'un centre technique municipal.
- à l'avenue Rondu : le sous-sol de la parcelle AB12 de 121 m² qui est occupé par une conduite de transport de 2 000 mm de diamètre.
- à l'avenue Rondu : le sous-sol de la parcelle Q169 de 342 m² qui est occupé par une conduite de transport de 2 000 mm de diamètre.
- au 59/63 rue du Four (parcelle cadastrale U106 de 2 148 m²) :
 - l'interconnexion AB13 entre le réseau SEDIF de 1^{ère} élévation de CHOIS122, alimenté par l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, et le réseau d'Eau de Paris, alimenté par l'usine de production d'Orly.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Choisy-le-Roi est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition des réseaux

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Choisy-le-Roi est alimentée par un réseau uniquement.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122 :

L'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi est reliée aux sites de stockage et de production du SEDIF via plusieurs feeders de 2 000 à 800 mm de diamètre. Ils traversent le territoire de la commune et participent à l'alimentation en eau de l'ensemble du territoire du SEDIF.

A partir des conduites de transport, des conduites de distribution, dont les diamètres s'échelonnent de 50 à 400 mm, répartissent l'eau sur la commune.

La pression du réseau de 1^{ère} élévation, issu de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, est stabilisée par les réservoirs semi-enterrés situés sur les communes Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m) et Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m).

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune, essentiellement issues de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi :

- un feeder de 2 000 mm de diamètre se dirige jusqu'à la station de pompage de 2^{ème} élévation d'Antony et contribue au remplissage des réservoirs semi-enterrés de 1^{ère} élévation de Châtillon et de Villejuif. Il emprunte des parcelles privées et passe par le rue du Four,
- un feeder de 1 800 mm de diamètre se dirige vers le Nord-Est de la commune jusqu'en limite de Thiais. Il passe par le quai du Port de Choisy, la rue Gutenberg, l'avenue Louis Luc, traverse la plateforme SNCF en galerie pour rejoindre l'esplanade de la gare, puis poursuit par l'avenue du 8 mai 1945, l'avenue Yvonne Mercailloux et l'avenue Franchot,
- un feeder de 1 250 mm de diamètre assure une liaison de secours avec l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand. Il sort de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi par l'avenue Guynemer, emprunte le quai du Port de Choisy, franchit la Seine par le pont puis se dirige jusqu'à la limite de Créteil par l'avenue Victor Hugo et l'avenue de la Pompadour (RD 186), le Parc des Sports et des terrains privés de la zone d'activité,
- un feeder de 1 250 mm de diamètre contribue à l'alimentation du réseau et au remplissage des réservoirs semi-enterrés situés sur les communes de Châtillon et Villejuif. Après avoir traversé la plateforme SNCF en galerie, il emprunte la rue Jules Ferry, la rue Anatole France, la rue Waldeck Rousseau, l'avenue Léon Gourdault, le boulevard des alliés,
- un feeder de 800 mm de diamètre qui après avoir traversé la plateforme SNCF en galerie, emprunte la rue Rondou puis l'avenue de la République et l'avenue Léon Gourdault, le boulevard des Alliés (RD 305) puis l'avenue du Président Franklin Roosevelt. Ce feeder alimente en secours le réseau de 2^{ème}

élévation de Villejuif,

- un feeder de 800 mm de diamètre alimente à partir du feeder inter-usine auquel il est raccordé au niveau du pont de Choisy le secteur centré autour des communes de Vitry-sur-Seine et d'Ivry-sur-Seine. Il passe par l'avenue du 8 mai 1945 et l'avenue de Lugo. Ce feeder fera prochainement l'objet de travaux de déplacement partiel dans le cadre de l'accompagnement du projet du TZen 5,
- un feeder de 300 mm de diamètre alimente les quartiers de Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi situé au Sud de l'usine. Il parcourt le quai du Port de Choisy jusqu'à la limite de commune.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Plusieurs feeders traversent les parcelles figurant dans le tableau ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Adresse des propriétés	Références cadastrales des propriétés	Diamètre des conduites (mm)
Avenue Rondu	R 90 - R 164	800
Rue Albert 1er	V 124 – V 128 – V 156	2000
Avenue Anatole France	V 86 - V119 - V121	2000
Rue Gutenberg	AB 71 – AB 74 – AB 91 – AC 71 – AC 72	1800
Rue Louis Luc	M 259 - M 260 – M 261 – M 262	1800
Avenue Anatole France Avenue Ch. J. Vaillant	Voies ferrées SNCF Ligne de Paris à Orléans PK 10 + 420	2000
Rue du Chemin de Fer	Voies ferrées SNCF Ligne de Paris à Orléans PK 9 + 482 et 9 + 824 et 9 + 310	1800
Avenue Rondu	Voies ferrées SNCF Ligne de Paris à Orléans PK 10 + 130	1250
Quai Voltaire – rue Fauler Avenue du 8 mai 1945	Voies ferrées SNCF Ligne de Paris à Orléans PK 9 + 154	800
Avenue Rondu	Voies ferrées SNCF Ligne de Paris à Orléans PK 10 + 106	800
Quai du Port de Choisy	Rive gauche de la Seine entre PK 156.055 et PK 154.200	300

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE
DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE FRESNES

La commune de Fresnes est alimentée par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

Le territoire communal a une superficie de 355 hectares.

La population est de 28 342 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 1 851.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 923 236 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de Fresnes est située dans la partie Sud-Ouest du Val-de-Marne, à la limite des Hauts-de-Seine. Les communes limitrophes sont L'Haÿ-les-Roses au Nord, Chevilly-Larue et Rungis à l'Est, et Wissous au Sud pour le Val-de-Marne, Antony à l'Ouest pour les Hauts-de-Seine.

Son altitude, relativement modérée, comprise entre les cotes 45 et 89 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Fresnes est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Fresnes est alimentée par un réseau uniquement.

Réseau de 1^{ère} élévation - CHOIS122 – N.P. 122 :

L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Le réseau est équilibré par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et de Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Plusieurs feeders traversent la commune :

- un feeder de 2 000 mm de diamètre est situé principalement en galerie dans l'axe routier A86 / RN 186. Il quitte cet axe pour emprunter la rue Gambetta où une importante chambre de manœuvre est implantée,
- un feeder de 700 / 800 mm de diamètre longe la RN 186 au Sud et emprunte l'allée du Mali,

- un feeder de 600 mm de diamètre part du carrefour Roosevelt et emprunte les rues E. Herriot, Ténine, J. Chailloux, Tour aux Chartiers (entre ces deux voies il traverse le square communal), A. Daix et des Martyrs.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Les canalisations de 2 000, 800, 700 et 600 mm traversent les parcelles figurant sur la liste jointe ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 2 000 mm de diamètre:</u> Avenue du Parc Médicis	Section I n° 515 et 316
<u>Canalisation de 800 mm de diamètre:</u> Avenue Edouard Herriot aqueduc de Rungis	
<u>Canalisation de 700 mm de diamètre:</u> 52 à 82, avenue de la Division Leclerc et av. E. Herriot	Section J n° 126 et 77
<u>Canalisation de 600 mm de diamètre:</u> Chemin de la Tour aux Chartiers	

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE

DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE GENTILLY

La commune de Gentilly est alimentée par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020 :

- La superficie est de 117 hectares.
- La population est de 18 685 habitants.
- Le nombre d'abonnés est de 1 606.
- La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 955 073 m³.

Situation géographique et topographique :

La commune de Gentilly est limitée au Nord par la Ville de Paris, à l'Est par la commune du Kremlin-Bicêtre, au Sud par celle d'Arcueil et à l'Ouest par celle de Montrouge.

Son altitude, relativement modérée, comprise entre les cotes 42 et 81 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée :

L'eau distribuée à Gentilly est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition des réseaux :

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Gentilly est alimentée par un réseau uniquement.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122 :

Le réseau de 1^{ère} élévation, dont dépend la commune, est alimenté à partir de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi par une conduite de 1 250 mm de diamètre empruntant successivement l'avenue de La Division Leclerc, la rue Bathilde, la rue Nicola Debray (RD 127), la rue d'Arcueil en direction de la Vache Noire.

A partir de ce feeder, la distribution est assurée par le réseau local, dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 60 mm.

La pression dans ce réseau est équilibrée par des réservoirs semi-enterrés situés à Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de

renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE

DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE D'IVRY-SUR-SEINE

La commune d'Ivry-sur-Seine est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

- La superficie est de 612 hectares.
- La population est de 63 562 habitants.
- Le nombre d'abonnés est de 4 021.
- La consommation de la commune a été au cours de cette année de 3 606 274 m³.

Situation géographique et topographique

La commune d'Ivry-sur-Seine est limitée au Nord par la Ville de Paris, à l'Ouest par la commune du Kremlin-Bicêtre, au Sud par celle de Vitry-sur-Seine et à l'Ouest par celles de Charenton-le-Pont et Alfortville dont elle est séparée par la Seine.

Son altitude, relativement modérée, comprise entre les cotes 28 et 68 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Ivry-sur-Seine est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition des réseaux

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune d'Ivry-sur-Seine est alimentée par un réseau uniquement.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122 :

La commune d'Ivry-sur-Seine est alimentée par un réseau unique en équilibre avec des réservoirs semi-enterrés situés sur les communes de Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m) et de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m).

Il s'agit du réseau de 1^{ère} élévation issu de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi.

L'eau est acheminée par les conduites de transports suivantes :

- une canalisation de 1 250 mm de diamètre qui traverse la commune d'Ouest en Est depuis la rue Amédée Huon jusqu'à la passerelle aux câbles qui enjambe la Seine après avoir traversé la ZAC Ivry-Confluence en empruntant de nombreuses parcelles privées,

- une canalisation de 800/600/500 mm de diamètre qui traverse la commune du Sud vers l'Est via les rues Ernest Renan, Molière et Lénine. Elle emprunte ensuite le pont Nelson Mandela pour se diriger vers les communes du Nord de la Seine.

Ces canalisations alimentent ensuite le réseau local.

Une interconnexion située rue Jean Jaurès permet également un secours mutuel entre les réseaux du SEDIF et de la Ville de Paris.

Sur l'ensemble de la commune, les canalisations de distribution sont dimensionnées pour alimenter les besoins connus. Les diamètres s'échelonnent de 40 à 300 mm.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Deux canalisations de transport de 600 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant dans la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Ouvrage	Adresse de la propriété	Section N° de parcelle
Canalisation de 1 250 mm	23 rue Robespierre	AI n° 51
Canalisation de 1 250 mm	Voies SNCF Ligne Paris à Bordeaux PK4 + 420	AQ n° 13
Canalisation de 1 250 mm	De la rue J.Bonnefoix à l'avenue de la République De l'avenue de la République aux voies SNCF	AK n° 51 AK n° 25
Canalisation de 1 250 mm	20 et 37 rue Robert Witchitz – 43bis rue Ernest Denan – Liaison Seine-Marne	AS n° 143 AS n° 173 AS n° 184 AS n° 185
Canalisation de 1 250 mm	Entre l'avenue Jean Jaurès et la rue M.Gunsbourg	AZ n° 56
Canalisation de 1 250 mm	Entre la rue M. Gunsbourg et l'avenue du Colonel Fabien	AZ n° 80
Canalisation de 1 250 mm	24-34 rue des Péniches, 40-44avenue du Colonel Fabien 62-66 quai Deshaies	AY n° 144 AY n° 145
Canalisation de 1 250 mm	Passerelle d'Ivry	

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France –Tél. : 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE JUVISY-SUR-ORGE

La commune de Juvisy-sur-Orge est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

- La superficie est de 223 hectares.
- La population est de 17 132 habitants.
- Le nombre d'abonnés est de 3 022.
- La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 885 052 m³.

Situation géographique et topographique

La ville de Juvisy-sur-Orge se situe au Nord du département de l'Essonne. Les communes limitrophes sont : au Nord Athis-Mons, à l'Ouest Savigny-sur-Orge et au Sud Viry-Châtillon. A l'Est, elle est séparée de la commune de Draveil par la Seine.

Son altitude, comprise entre les cotes 35 et 92 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations et de 1^{ère} élévation détendue.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Juvisy-sur-Orge provient de l'usine à puits d'Arvigny (à Savigny-le-Temple près de Melun) qui traite l'eau issue de forages puisant dans la nappe calcaire de Champigny. Le débit moyen de production de l'usine est de 22 000 m³/jour et sa capacité est de 50 000 m³/jour. Les technologies de pointe mises en œuvre permettent d'assurer une qualité d'eau conforme aux normes européennes. A noter que l'usine de production d'eau potable d'Arvigny sera la première usine du SEDIF et de France à utiliser le procédé d'osmose inverse basse pression avec un objectif de mise en service en 2023, afin de garantir à l'ensemble des usagers du service public de l'eau potable une eau pure, sans calcaire et sans chlore.

Composition des réseaux

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Juvisy-sur-Orge est alimentée par trois réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHAPY125 - N.P. 125

Il dessert les quartiers situés entre la cote 60 et l'avenue de la Cour de France (RD 7).

Réseau de 1^{ère} élévation détendu – CHYDE100 - N.P. 100

Alimenté depuis CHAPY125 par détente, il dessert la partie Est de la commune située en-dessous de la cote 60 et délimitée par les rues Piver et Bothereil et la Seine.

Réseau de 2^{ème} élévation surpressé – AMONS144 - N.P. 144

Il dessert la partie de la commune située à l'Ouest de la RD7. Il est alimenté par la station de pompage de 2^{ème} élévation d'Athis-Mons et ne comporte pas de réservoir d'équilibre

La commune est partiellement traversée par une conduite de transport (feeder) de 800 mm de diamètre qui parcourt principalement la rue Jean Argeliès et l'avenue de la République ainsi que par une conduite de 400 mm située avenue Cour de France.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations de diamètre important

Les canalisations de 400 mm et 800 mm traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan de réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 400 mm de diamètre</u>	
8, avenue de la Cour de France (RN 7)	Section AL n° 127
28, rue Jules Ferry	Section AK n° 1
Voies ferrées SNCF – Ligne de Paris à Orléans. PK 19.821	
<u>Canalisation de 800 mm de diamètre</u>	
Voies ferrées SNCF – Ligne de Villeneuve-le-Roi à Corbeil-Essonnes. PK 21.439	
Voies ferrées SNCF - Ligne de Paris à Bordeaux. PK 19.215	
Square rue Hoche	Section AI n° 243, 389

Cette liste est donnée à titre d'information.. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DU KREMLIN-BICÊTRE

La commune du Kremlin-Bicêtre est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques en décembre 2020

La superficie est de 155 hectares.

La population est de 24 969 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 1 112.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 579 841 m³.

Situation géographique et topographique

La commune du Kremlin-Bicêtre est limitée au Nord par la Ville de Paris, à l'Ouest par la commune de Gentilly, au Sud par celle de Villejuif et à l'Est par celle d'Ivry-sur-Seine.

Son altitude, comprise entre les cotes 50 et 105 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée au Kremlin-Bicêtre est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³. Sa

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition des réseaux

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune du Kremlin-Bicêtre est alimentée par deux réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122

Il dessert la partie basse de la commune située au Nord de l'axe formé par les rues A. France, de Verdun et Séverine. L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Le réseau est équilibré par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Un feeder de 1 250 mm de diamètre traverse la commune d'Est en Ouest par la rue Carnot, l'avenue E. Thomas et les rues du Général Leclerc, Rossel et de la Convention.

Réseau de 2^{ème} élévation – VILJU150 – N.P. 150

Ce réseau dessert le reste de la commune. Il est alimenté à partir de la station de pompage de 2^{ème} élévation située sur la commune de Thiais et en secours par un groupe surpresseur installé dans l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Ce réseau est en équilibre sur les réservoirs surélevés implantés sur la commune de Villejuif (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m) sur le même site que les réservoirs semi-enterrés.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France –
Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE

DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE L'HAY-LES-ROSES

La commune de l'Hay-les-Roses est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020 :

La superficie est de 390 hectares.

La population est de 31 589 habitants.

Le nombre des abonnés est de 4 096.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 484 736 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de l'Hay-les-Roses est située dans la partie Ouest du Val-de-Marne, à la limite des Hauts-de-Seine. Les communes limitrophes sont : Cachan au Nord-Ouest, Villejuif au Nord-Est, Vitry-sur-Seine à l'Est, Chevilly-Larue au Sud-Est, Fresnes au Sud pour le Val-de-Marne, Antony et Bourg-la-Reine à l'Ouest pour les Hauts-de-Seine.

Son altitude, comprise entre les cotes 42 et 109 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à L'Hay-les-Roses est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de l'Hay-les-Roses est alimentée par 2 réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122 :

Il dessert la partie basse de la commune, à l'Ouest de l'axe formé par les avenues Aristide Briand et Larroumès et la rue de Chalais. L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Le réseau est équilibré par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et de Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Une canalisation de transports (feeder) de 900 mm de diamètre traverse la commune d'Est en Ouest par les rues de Chevilly, du Docteur Schweitzer, les avenues du Général de Gaulle et Larroumès.

Réseau de 2^{ème} élévation – VILJU150 – N.P. 150 :

Il dessert tout le reste de la commune.

L'eau provient de la station de pompage de 2^{ème} élévation à Thiais et le réseau est en équilibre avec les réservoirs surélevés de Villejuif (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m).

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Une canalisation de 900 mm traverse la parcelle cadastrée section N n° 12 sise angle de la rue du Docteur Schweitzer et de l'avenue du Général Leclerc. Elle est établie avenue du Général Leclerc dans la zone de servitude non aedificandi de l'aqueduc de Rungis.

Une canalisation de 400 mm est établie au-dessus des aqueducs de la Vanne et du Loing rue Thirard.

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires , il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE D'ORLY

La commune d'Orly est desservie en eau potable par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

La superficie est de 667 hectares.

La population est de 24 030 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 2 534.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 312 960 m³.

Situation Géographique et Topographique

La commune d'Orly est limitée : au Nord par les communes de Thiais et Choisy-le-Roi, à l'Est par la commune de Villeneuve-Saint-Georges dont elle est séparée par la Seine, au Sud par la commune de Villeneuve-le-Roi pour le département du Val-de-Marne et à l'Ouest par la commune de Paray-Vieille-Poste située dans le département de l'Essonne.

Son altitude, relativement modérée, comprise entre les cotes 35 et 85 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation uniquement .

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée dans la commune d'Orly est de deux origines distinctes.

Pour la plus grande partie de la commune d'Orly, il s'agit d'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Dans la zone Aéroport de Paris, l'eau distribuée provient de l'usine à puits d'Arvigny (à Savigny-le-Temple près de Melun) qui traite l'eau issue de forages puisant dans la nappe calcaire de Champigny. Le débit moyen de production de l'usine est de 22 000 m³/jour et sa capacité est de 50 000 m³/jour. Les technologies de pointe mises en œuvre permettent d'assurer une qualité d'eau conforme aux normes européennes. A noter que l'usine de production d'eau potable d'Arvigny sera la première usine du SEDIF et de France à utiliser le procédé d'osmose inverse basse pression avec un objectif de mise en service en 2023, afin de garantir à l'ensemble des usagers du service public de l'eau potable une eau pure, sans calcaire et sans chlore.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune d'Orly est alimentée par un réseau uniquement.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122 :

La commune d'Orly est alimentée majoritairement (environ 90 %) par le réseau de 1^{ère} élévation CHOIS122 mais aussi par le réseau CHAPY125, les 2 réseaux étant en équilibre.

Le réseau de 1^{ère} élévation, dont dépend la commune d'Orly, est assuré par une conduite de transport (feeder) de 600 mm de diamètre qui a son origine sur la conduite de 2 000 mm de diamètre en provenance de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi et traverse la commune du Nord au Sud tout le long de la RD 125 en direction de Villeneuve-le-Roi.

A partir de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, une canalisation de 300 mm de diamètre traverse la commune du Nord au Sud en suivant le quai de Seine en direction de Villeneuve-le-Roi.

D'autre part, une conduite de 300 mm de diamètre relie d'Est en Ouest le feeder de 600 mm de diamètre de la RD 125 au feeder de 800 mm de diamètre de la RN 7 par l'avenue de la Victoire et la rue Charles Tillon.

A partir de ces conduites principales, la distribution est assurée par le réseau local dont les diamètres s'échelonnent de 80 à 250 mm.

Les 2 réseaux CHAPY125 et CHOIS122 sont connectés en permanence.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 800 mm et 400 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de de diamètre 800 mm et 400 mm

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 800 mm de diamètre</u> Avenue de Fontainebleau	Section B n° 37 et n° 43
<u>Canalisation de 400 mm de diamètre</u> Route Charles Tillon Rue des 15 Arpents Avenue de Fontainebleau	Section A n° 269 Section A n° 286 Section B n° 37 et n° 43 Section D n° 62 Section E n° 58

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE

DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE RUNGIS

La commune de Rungis est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques en décembre 2020

La superficie est de 419 hectares.

La population est de 5 772 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 1 382.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 631 888 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de Rungis est située au Sud-Ouest du Val-de-Marne. Sur ce département, elle est limitée par Fresnes à l'Ouest, Chevilly-Larue au Nord Thiais à l'Est. Au Sud, elle est limitée par la commune de Paray-Vieille-Poste rattachée au département de l'Essonne.

Son altitude, relativement modérée, comprise entre les cotes 58 et 90 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Rungis provient essentiellement de l'usine à puits d'Arvigny (à Savigny-le-Temple près de Melun) qui traite l'eau issue de forages puisant dans la nappe calcaire de Champigny. Le débit moyen de production de l'usine est de 22 000 m³/jour et sa capacité est de 50 000 m³/jour. Les technologies de pointe mises en œuvre permettent d'assurer une qualité d'eau conforme aux normes européennes. A noter que l'usine de production d'eau potable d'Arvigny sera la première usine du SEDIF et de France à utiliser le procédé d'osmose inverse basse pression avec un objectif de mise en service en 2023, afin de garantir à l'ensemble des usagers du service public de l'eau potable une eau pure, sans calcaire et sans chlore.

L'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi contribue dans une moindre mesure, à l'alimentation en eau de la commune. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³. Sa capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Rungis est alimentée par un réseau uniquement.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHAPY125 – N.P. 125 :

La commune de Rungis est alimentée majoritairement (environ 60 %) par le réseau de 1^{ère} élévation CHAPY125 mais aussi par le réseau CHOIS122, les 2 réseaux étant en équilibre.

L'eau du réseau CHAPY125 provient directement de l'usine de production d'eau potable d'Arvigny et est acheminée sur la commune de Rungis par une canalisation de 800 mm empruntant le chemin

départemental 65.

Cette alimentation est sécurisée par une liaison de 800 mm de diamètre, avec le feeder de 2 000 mm de diamètre empruntant le tracé de l'autoroute A86 (réseau de 1^{ère} élévation de Choisy N.P. 122). Sur ce feeder de 2 000 mm de diamètre est également pris une conduite de 700 mm de diamètre qui emprunte à l'Ouest le chemin des laitières en direction de Wissous.

Les 2 réseaux CHAPY125 et CHOIS122 sont connectés en permanence.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Les canalisations de 2 000 et 800 mm traversent les parcelles figurant sur la liste jointe en annexe et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de de diamètre 2 000 mm et 800 mm

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 2 000 mm de diamètre</u>	
Boulevard Lindberg	Section AI n° 2 et 6
<u>Canalisation de 800 mm de diamètre</u>	
Boulevard de l'Europe	Section AH n° 10 et 11 Section AE n° 2 et 33
Boulevard Lindberg	Section AI n° 2 ; 4, 5,6

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE
DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE THIAIS

La commune de Thiais est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

La superficie est de 644 hectares.

La population est de 30 028 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 3 619.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 803 985 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de Thiais est située dans le Val-de-Marne. Elle est limitée par la commune d'Orly au Sud, Rungis et Chevilly-Larue à l'Ouest, Vitry-sur-Seine au Nord et Choisy-le-Roi à l'Est.

Son altitude, comprise entre les cotes 41 et 96 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations.

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, au 88/90 avenue du Général de Gaulle (parcelle cadastrale A 75 de 4 125 m²), un site comprenant :

- une station de pompage de 2^{ème} élévation qui distribue de l'eau de la Seine en provenance de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, sur le réseau de 2^{ème} élévation de VILJU150 en équilibre sur les réservoirs surélevés de Villejuif (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m),
- une station de chloration au chlore gazeux non classée ICPE.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Thiais est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Thiais est alimentée par 2

réseaux.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122

Ce réseau dessert les parties basses de la commune situées à une altitude inférieure à la cote 75/80m. L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. La pression du réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Réseau de 1^{ère} élévation – CHAPY125 – N.P. 125

Une petite partie de la commune de Thiais est également alimentée par le réseau de 1^{ère} élévation CHAPY125.

L'eau du réseau CHAPY125 provient directement de l'usine de production d'eau potable d'Arvigny.

Les 2 réseaux CHOIS122 et CHAPY125 sont connectés en permanence.

Réseau de 2^{ème} élévation – VILJU150 – N.P. 150

Ce réseau dessert les quartiers situés sur le plateau de Vitry, au Nord d'une ligne formée par la voie du Moulin, la rue Jeanne d'Arc et la rue de la République. L'eau provient de la station de pompage de 2^{ème} élévation à Thiais située en bordure de l'avenue du Général de Gaulle, avec possibilité de secours par un groupe de pompage installé à l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. La pression du réseau est équilibrée par les réservoirs surélevés de Villejuif (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m).

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune, essentiellement issue de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi :

- un feeder de 2 000 mm de diamètre en provenance de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, se dirige jusqu'à la station de pompage de 2^{ème} élévation d'Antony et contribue au remplissage des réservoirs semi-enterrés de 1^{ère} élévation de Châtillon et de Villejuif. Il emprunte la voie Marcel Dadi dans laquelle il est installé dans une galerie puis traverse plusieurs parcelles privées pour ensuite longer l'A 86 en direction de l'Ouest,
- un feeder de 1 250 mm de diamètre en provenance de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, emprunte partiellement le boulevard de Stalingrad (RD 305) entre l'avenue du Président Franklin Roosevelt et la rue Hoche,
- un feeder de 700 mm de diamètre double celui de 2 000 mm en passant par l'avenue du Général Leclerc puis l'avenue de Versailles. Il se poursuit alors également en direction de l'Ouest en longeant l'A 86,
- un feeder de 600 mm de diamètre se dirige vers le Sud à partir de la rue du Four situé sur la commune de Choisy-le-Roi et en empruntant l'avenue du maréchal de Lattre Tassigny (RD 125),
- un feeder de 800 mm de diamètre qui assure l'une des liaisons Sud / Nord entre le réseau d'Arvigny et celui d'eau de Seine longe l'avenue de Fontainebleau jusqu'à sa connexion avec le feeder de 700 mm précédemment évoqué,
- un feeder de 400 mm de diamètre de ce même réseau d'Arvigny se trouve partiellement sous la rue du Docteur Marie et dans des terrains privés longeant cette voie,
- un feeder de 1 000 mm de diamètre en provenance de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi et assurant le secours d'alimentation du réseau de 2^{ème} élévation du plateau de Villejuif emprunte la rue Hoche, la rue Marcel Berry, la rue Jeanne d'Arc puis l'avenue du Général de Gaulle où se situe la station de pompage alimentant principalement ce réseau.
- Sur ce même réseau, un feeder de 600 mm de diamètre emprunte l'avenue du Président Franklin

Roosevelt puis la rue Jean Jaurès.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Plusieurs feeders traversent les parcelles figurant dans le tableau ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Adresse des propriétés	Références cadastrales des propriétés	Diamètre des conduites (mm)
Rue des Alouettes	E n° 243	600
Rue des Alouettes	E n° 246	600 et 2 000
Rue des Alouettes	E n° 247	700 et 2 000
Rue des Alouettes	E n° 256	600 et 2 000
Parc André Malraux	R n°108	1 000
Parc André Malraux	R n°104	1 000
12 rue du Bas Marin	G n° 213	700 et 2 000
12 rue du Bas Marin	G n° 214	700 et 2 000
Avenue de Fontainebleau	E n° 223	800
Avenue de Fontainebleau	E n° 227	800
Avenue de Fontainebleau	voies ferrées SNCF- Ligne Choisy-le-Roi à Massy-Palaiseau (PK 16+620)	800
Rue F. Marmontel	Al n° 48	2 000
165 avenue de Versailles	AL n° 90	700 et 2 000
Rue Hippolyte Panhard	AG n° 165	2 000
Rue Hippolyte Panhard	AG n° 193	2 000
Rue Hippolyte Panhard	AG n° 168	2 000
Rue du Pavé de Grignon	AG n° 203	2 000
Rue du 8 mai 1945	AJ n° 406	2 000
Rue du 8 mai 1945	AJ n° 409	2 000
Rue du 8 mai 1945	AJ n° 254	2 000
Rue du Docteur Marie, parking air France	E n°57 - E n°80 - E n°191à195 – E n°250 - E n°254	400
Rue Jean Jaurès, traversée passage supérieur A 86	L n°454 – L n° 456	900

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU

DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF

La commune de Villejuif est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

La superficie est de 528 hectares.

La population est de 55 212 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 5 605.

La consommation de la commune a été au cours de cette année de 3 555 680 m³.

Situation géographique et topographique

Ses communes limitrophes sont Le Kremlin-Bicêtre au Nord, Arcueil au Nord-Ouest, Cachan à l'Ouest, L'Haÿ-les-Roses au Sud-Ouest, Chevilly-Larue et Vitry-sur-Seine au Sud-Est et Ivry-sur-Seine au Nord-Est.

Son altitude, comprise entre les cotes 62 à 130 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations.

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, au 1/3 avenue du Président Allende (parcelle cadastrale AE 72 de 51 299 m²), un site comprenant :

- 4 réservoirs semi-enterrés de 1^{ère} élévation *hors service* (R1 5 000 m³, R2 de 5 000 m³, R3 de 11 000 m³ et R4 17 000 m³),
- 3 réservoirs semi-enterrés de 1^{ère} élévation (R5 de 12 000 m³, R6 de 14 000 m³ et R7 de 50 000 m³) qui distribuent de l'eau de la Seine en provenance de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, sur le réseau de CHOIS122,
- 3 réservoirs surélevés de 2^{ème} élévation (R3S, R4S et R5S de 3 000 m³ chacun) qui distribuent de l'eau de la Seine en provenance de la station de pompage de 2^{ème} élévation de Thiais, sur le réseau de VILJU150.
- 1 station de chloration qui utilise le procédé de l'électrochloration et qui n'est pas classée ICPE et chlorant le réseau de 1^{ère} élévation

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Villejuif est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³.

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Villejuif est alimentée par 2 réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 – N.P. 122

Ce réseau dessert la partie basse de la commune située au Nord de la rue Henri Barbusse et à l'Est de la RD 7.

L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Le réseau est équilibré par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et de Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- un feeder de 1 250 mm de diamètre traverse la commune du Sud au Nord-Ouest par les rues Auguste Delaune et Edouard Vaillant jusqu'aux réservoirs de 1^{ère} élévation situés avenue de Verdun,
- un feeder de 800 mm de diamètre situé au Nord-Ouest repart de ces réservoirs vers la station technique d'Arcueil par la rue Camille Desmoulins pour desservir les communes du Sud-Ouest du territoire du SEDIF,
- un feeder de 1 250 mm de diamètre dont la pose va se poursuivre sur l'avenue du Président Allende et dont plusieurs tronçons sont déjà en service remplacera à terme le feeder de 800 mm.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 40 à 150 mm.

Réseau de 2^{ème} élévation – VILJU150 – N.P. 150

Ce réseau dessert le reste de la commune. Il est alimenté à partir de la station de pompage de 2^{ème} élévation située sur la commune de Thiais et en secours par un groupe surpresseur installé dans l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Ce réseau est en équilibre sur les réservoirs surélevés de 2^{ème} élévation implantés sur la commune (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m).

Les réservoirs surélevés sont alimentés par une boucle formée par deux feeders de diamètre 600 mm :

- le premier venant du Sud de la commune par les rues de Chevilly et de Verdun,
- le second venant de l'Est de la commune par les rues du Colonel Fabien, du Moulin de Saquet, Saint-Roch, Guynemer, Georges Lebigot, Eugène Varlin et Paul Vaillant Couturier.

La distribution est assurée par des conduites, dont les diamètres s'échelonnent de 40 à 400 mm, et représentent une longueur de 77 637 km.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE

DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LE-ROI

La commune de Villeneuve-le-Roi est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020 :

La superficie est de 848 hectares.

La population est de 21 308 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 5 425.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 106 683 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de Villeneuve-le-Roi est limitée au Nord par la commune d'Orly, à l'Est par celle de Villeneuve-Saint-Georges et Vigneux-sur-Seine dont elle est séparée par la Seine, au Sud par la commune d'Ablon-sur-Seine et d'Athis-Mons et à l'Ouest par celle de Paray-Vieille-Poste, ces 2 dernières communes se trouvant dans le département de l'Essonne.

Son altitude, comprise entre les cotes 30 et 91 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée :

L'eau distribuée à Villeneuve-le-Roi provient de l'usine à puits d'Arvigny (à Savigny-le-Temple près de Melun) qui traite l'eau issue de forages puisant dans la nappe calcaire de Champigny. Le débit moyen de production de l'usine est de 22 000 m³/jour et sa capacité est de 50 000 m³/jour. Les technologies de pointe mises en œuvre permettent d'assurer une qualité d'eau conforme aux normes européennes. A noter que l'usine de production d'eau potable d'Arvigny sera la première usine du SEDIF et de France à utiliser le procédé d'osmose inverse basse pression avec un objectif de mise en service en 2023, afin de garantir à l'ensemble des usagers du service public de l'eau potable une eau pure, sans calcaire et sans chlore.

L'eau distribuée dans les quartiers Nord de la commune (limites aéroport, RD 125, ligne RER) est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité de production maximale est de 600 000 m³/jour . Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³ .

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition du réseau

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Villeneuve-le-Roi est alimentée par 2 réseaux distincts de 1^{ère} élévation.

Réseau de 1^{ère} élévation – CHOIS122 - N.P. 122 :

Il dessert le quartier Nord de la commune limité par les rues Didier Daurat (RD32), Nungesser, Georges

Hervier et Saint-Martin. L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Le réseau est équilibré par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et de Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Réseau de 1^{ère} élévation – CHAPY125 – N.P. 125 :

Il dessert tout le reste de la commune.

Les 2 réseaux CHOIS122 et CHAPY125 sont connectés en permanence.

Une canalisation de transport (feeder) de 600 mm de diamètre puis de 500 mm de diamètre traverse la commune du Sud au Nord dans l'enceinte ADP, le long de la route du 8 mai 1945 puis par le cours de Verdun pour rejoindre la route de Choisy.

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations de diamètre important

Une canalisation de 500 mm et une de 600 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous, et sur les plans du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par les canalisations d'eau de 500 et 600 mm de diamètre

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 500 mm de diamètre</u> Aéroports de Paris – rue du 8 Mai 1945	Section AX n° 190
<u>Canalisation de 600 mm de diamètre</u> Voies ferrées SNCF - Ligne Choisy le Roi – Massy - PK 12.900	Section AC n° 318 et n° 319

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE VITRY-SUR-SEINE

La commune de Vitry-sur-Seine est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2020

La superficie est de 1 165 hectares.

La population est de 95 105 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 9 894.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 5 288 040 m³.

Situation géographique et topographique

La commune de Vitry-sur-Seine est située dans le Val-de-Marne. Elle est limitée par la commune d'Ivry-sur-Seine au nord, Alfortville à l'Est dont elle est séparée par la Seine, Choisy-le-Roi au Sud-Est, Thiais au Sud et Villejuif à l'Ouest.

Son altitude, comprise entre les cotes 27 et 106 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et 2^{ème} élévations.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Vitry-sur-Seine est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité de production maximum est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 299 581 m³/jour, avec une pointe à 349 432 m³. Sa

De plus, un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/j. Cette usine a produit en 2020 un volume moyen d'environ 316 480 m³/jour, avec une pointe à 439 857 m³.

Composition des réseaux

N.P. : niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Vitry-sur-Seine est alimentée par 2 réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation -CHOIS122 – N.P. 122

Ce réseau dessert les parties basses de la commune, à l'Est de l'axe formé par les rues Offenbach, Mozart, des Blanchés, Paul Cézanne, Michel Ange, des Blondeaux, Daumier. L'eau provient directement de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi. Il est équilibré par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop plein 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop plein 122 m).

Plusieurs canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- un feeder de 1 250 mm de diamètre contribue à l'alimentation du réseau et au remplissage des réservoirs semi-enterrés de Villejuif et Châtillon. Depuis la limite de Thiais, il parcourt la RD 305 (avenue Rouget de Lisle, avenue Maximilien Robespierre), puis la rue Lakanal, la rue Jules Lagaisse, la rue Boieldieu et la rue Emile Bastard,
- un feeder de 1 250 mm de diamètre longe partiellement la commune du Sud vers le Nord pour alimenter les réservoirs semi-enterrés de Villejuif. Il se situe sous la route de Fontainebleau (RD 7) entre la rue du Moulin Vert et l'entrée principale du Domaine Chérioux,

- un feeder de 800 mm de diamètre dessert toute la partie Est de la commune. Il parcourt l'avenue du Général Malleret Joinville, la rue Ernest Havet, la rue Gabriel Péri puis la rue Albert Einstein,
- côté Seine, un feeder de 400 mm de diamètre alimente toute la zone d'activités en cours de mutation, depuis la commune de Choisy-le-Roi, jusqu'à sa liaison avec le feeder de 800 mm de diamètre précédemment cité au niveau de la rue Gabriel Péri. Il emprunte le quai Jules Guesde, la rue Eugène Hénaff, la rue Edith Cavell, l'avenue du Président Salvador Allendé puis l'avenue Jean Jaurès.

Réseau de 2^{ème} élévation -VILJU150 – N.P. 150

Ce réseau qui dessert les parties hautes de la ville est en équilibre avec les réservoirs surélevés de Villejuif (capacité 9 000 m³, cote trop plein 150 m), situés sur le même site que les réservoirs semi-enterrés cités ci-dessus.

Un feeder de 600 mm traverse la commune du Sud vers le Nord par les avenues Lemerle Wetter et du Colonel Fabien .

Renforcements et extensions nécessaires

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations de diamètre important

Des canalisations de diamètre 1 250 mm et 400 mm traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre 1 250 mm et 400 mm

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 1 250 mm de diamètre</u>	
Rue Claude Debussy, rue de Gournay	Section AG n° 10, 26 et 56 Section AI 420 et 421
Avenue de Fontainebleau	Section BC n° 36 Section BD n° 475, 479 et 485
Rue Malassis	Section AL n° 153 et 154
<u>Canalisation de 400 mm de diamètre</u>	
Voies ferrées SNCF Ligne de Paris à Orléans – PK 8.312	

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France - Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Les canalisations de 1 250, 800, 600, 400 et 300 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan de réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Adresse de la propriété	Références cadastrales
Canalisation de 300 mm de diamètre Institut Gustave Roussy	Section AH n° 354 et 183 Section AG n° 119 Section AE n° 75 et AF n° 141
Canalisation de 400 mm de diamètre Chemin Militaire	Section AE n° 56, 75
Canalisation de 600 mm de diamètre 21-23 rue de Verdun Rue de Verdun	Section AD n° 138 Section AD n° 166
Canalisation de 800 mm de diamètre Belle Epine-Villejuif 106 à 110 rue Edouard Vaillant	Section AE n° 71
Canalisation de 800 mm de diamètre Villejuif-Vache Noire 110 bis rue Paul Vaillant-Couturier	Section AE n° 65
Canalisation de 1 250 mm de diamètre Belle Epine-Villejuif 106 à 110 rue Edouard Vaillant 27 rue Jules Joffrin 29 rue Jules Joffrin 31 rue Jules Joffrin 33 rue Jules Joffrin	Section AE n° 69 et 71 Section AB n° 163 Section AB n° 165 Section AB n° 167 Section AB n° 169

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. : 0969 369 900.

Avril 2021